
Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris - Ecole des Hautes Etudes Commerciales. Académie Commerciale pour les Etudiants Etrangers.

Numéro d'inventaire : 1979.26825

Type de document : affiche

Éditeur : Chambres de Commerce et d'Industrie de Paris (Paris)

Imprimeur : OCERP, Paris

Date de création : 1960 (vers)

Description : Impression noire et lie-de-vin

Mesures : hauteur : 640 mm ; largeur : 400 mm

Notes : Conditions d'admission, programme des études et Certificat délivré par l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales pour les étudiants étrangers. "Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'Ecole, 43, Rue de Tocqueville, Paris-17e. Tel : WAGram 57-23".
Au dos du document, 2 notes manuscrites : "408-18-00 / ma pochette de ce mois-ci"

Mots-clés : Programmes et instructions officiels (y compris cahiers de classe, cahiers de texte, journaux de classe)

Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Grandes écoles

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

Lieux : Paris, Paris

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

Académie Commerciale pour les Étudiants Étrangers

L'ACADÉMIE COMMERCIALE est ouverte aux jeunes étrangers de sexe masculin, âgés de 17 à 30 ans. Ils sont admis :

Sans examen, s'ils sont titulaires du baccalauréat français seconde partie ou d'un titre reconnu équivalent;

Après examen, s'ils n'ont pas ce diplôme; une formation secondaire complète est exigée des candidats à cet examen.

Tous les candidats doivent, en outre, prouver leur aptitude à participer à un enseignement supérieur assuré entièrement en langue française. (diplômes possédés ou épreuve spéciale).



Les études, réparties sur deux périodes, s'étendent d'octobre à juin. L'enseignement adapté aux besoins d'auditeurs étrangers, comprend : des conférences de méthode, des exercices en petits groupes (Comptabilité, Droit) et des cours magistraux dans les disciplines suivantes : Français, Psycho-sociologie, Droit, Finances, Mathématiques et Comptabilité, Géographie économique, Formation commerciale et administrative, Publicité et Vente, Technologie commerciale et industrielle.

La sanction des études est le

CERTIFICAT D'ÉTUDES COMMERCIALES SUPÉRIEURES

délivré par le Ministre de l'Éducation Nationale. Les titulaires de ce certificat peuvent être admis, après concours, en deuxième année des cours normaux de l'École des Hautes Études Commerciales, et obtenir ultérieurement le **DIPLÔME H.E.C.**

Le Registre d'inscription est ouvert du 15 Mai au 15 Septembre.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER AU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE

43, Rue de Tocqueville, Paris-17^e • Tél. : WAGram 57-23

OCT 1954 - PARIS

